



Florian Baron

Email	fbaron@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Avocat au barreau de Paris, Florian Baron est collaborateur au sein du département fiscal.

Florian Baron intervient en matière de fiscalité française et internationale, en conseil et en contentieux. Il conseille notamment les entreprises dans le cadre de leurs restructurations ainsi qu'en matière de fiscalité de l'innovation. Florian assiste également les clients fortunés en matière d'optimisation patrimoniale.

Il est chargé de travaux dirigés de droit fiscal en Master 1 de droit des affaires à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

Florian Baron est titulaire du Master 2 de Droit fiscal de Paris 2 Panthéon Assas (Major en 2014) ainsi que du Mastère spécialisé Droit et Management International de HEC Paris (2015). Avant de rejoindre FTPA, Florian a été collaborateur pendant sept ans au sein du cabinet CMS Francis Lefebvre.